



L'ÉCHO *Beaumontais*

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



BONNE
ET HEUREUSE
ANNÉE **2019**

Mairie de Beaumont-sur-Lèze

Tél. : 05 61 08 71 22 / Fax : 05 61 08 82 73 - Mail : beaumont-sur-leze@wanadoo.fr
Site : www.beaumont-sur-leze.net - Facebook : Mairie Beaumont sur lèze

ÉDITO DU MAIRE

Cette fin d'année a été marquée par un mouvement social dont la hauteur des enjeux est à mesurer avec justesse. De partout des voix se sont élevées, en dehors de toute organisation politique, pour exprimer un ras-le-bol général, remettant en cause des décennies de reculs sociaux. Tel un boomerang, la classe politique se prend cela en pleine figure.

La cocotte bouillait depuis un certain temps, sans que, par exemple, les élus de proximité ne soient entendus, notamment dans les milieux ruraux. Le cahier de doléances mis à votre disposition en décembre en est l'éclatant reflet et nous n'avons pas attendu l'appel du Président pour lancer ce dispositif.

Cette proximité est également décriée quand le gouvernement projette de donner plus de poids aux territoires métropolitains au détriment des départements, dont le soutien financier et humain n'est plus à démontrer.

Il s'agit d'éloigner encore plus le peuple des lieux de décision, alors que c'est tout le contraire qui est, à juste titre, demandé.

Notre représentation nationale est de plus en plus déconnectée de la réalité du terrain, redonnons plus de poids à nos populations, nos associations et nos élus locaux !

Contraint par la situation, le gouvernement mise tout sur une soi-disant consultation nationale qui serait pilotée par les Maires redevenus soudain un rouage indispensable. Certes, mais les sujets soulevés sont nationaux et, ce n'est pas au local à pallier les manques du national.

Attendons de voir le contenu de cette consultation, l'avenir nous dira si, sur au moins certains points, les manifestants auront été entendus, je trouve que beaucoup de sujets mis en avant montrent en tout cas que le peuple ne se désintéresse pas de la politique, contrairement à ce qui est dit depuis de nombreuses années. Au-delà des revendications liées à la perte de pouvoir d'achat, le référendum d'initiative citoyenne est intéressant par la volonté affichée d'associer davantage les populations aux prises de décision. Cela existe d'ailleurs dans d'autres pays comme l'Italie, le Portugal ou la Suisse, alors pourquoi pas nous ?

Plus modestement et malgré les difficultés rencontrées, l'équipe municipale continue son bonhomme de chemin : les prochains objectifs vont consister à la construction des futurs ateliers municipaux devenus indispensables et à la "reconstruction *"du Pont de Pouchet"* tant attendue. Nous arriverons alors en fin de mandat, et se posera alors la question de la suite à donner à celui-ci.

D'ici là, cette nouvelle année est l'occasion de vous souhaiter une heureuse année à venir, porteuse d'espoir et de progrès.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À VOUS ET À VOS PROCHES !



Pascal BAYONI
Maire de Beaumont-sur-Lèze

Pour conclure, je vous livre cette citation de Martin Luther King :

"La vraie compassion ce n'est pas de jeter une pièce à un mendiant, c'est comprendre la nécessité de restructurer l'édifice même qui produit des mendiants".

POUR RAPPEL : Le contenu d'un Édito n'engage que son auteur (*le maire*) et ne reflète pas nécessairement la position ou l'opinion des autres membres du Conseil Municipal.

INFOS IMPORTANTES

COMITÉ DES FÊTES : DERNIÈRE NOUVELLE !

Un Comité des Fêtes se reforme. Si vous êtes ancien ou nouvel arrivant dans la commune avec la volonté de partager des bons moments de convivialité (*voir page 3*), rendez-vous :

Vendredi 8 Février à 20h30
Salle des arcades

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen. (*elles ont lieu tous les 5 ans*).

Cette année, elles se dérouleront :
Dimanche 26 mai 2019 .

Pour pouvoir voter, inscrivez-vous en mairie sur la liste électorale complémentaire **avant le 31 mars 2019.**

EMPLOIS SAISONNIERS

Comme chaque année, des emplois saisonniers seront à pourvoir cet été.

Concernant les services techniques, la période d'emploi couvrira les mois de Juillet et Août. Dans le cas du secrétariat, la période d'emploi sera le mois de Septembre.

Les postulant(e)s peuvent dès maintenant poser leur candidature à l'accueil de la Mairie.

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, ces emplois seront attribués à des personnes majeures.

La priorité sera donnée aux étudiant(e)s résidant sur la commune, particulièrement celles et ceux n'ayant pas encore travaillé pour la commune et/ou dont une précédente demande n'aurait pu être satisfaite.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 1er Mai 2019

BIBLIOTHÈQUE : QUEL AVENIR ?



En sommeil depuis quelques mois, le "**Club Evasion**" est à la recherche d'un souffle nouveau.

Suite à une réunion provoquée par la Municipalité en date du 18 décembre 2018, une quinzaine de personnes se sont retrouvées et ont décidé de remettre l'association en activité. En effet, il semblerait que de nouvelles arrivées sur la commune soient propices à remonter une équipe dirigeante.

Dans quelles conditions et avec qui, il est encore trop tôt pour le dire, mais tous les beaumontais intéressés par la lecture et l'échange, voudront bien cocher dans leur agenda la date **du 24 janvier 2019 à 20h30 - salle des arcades.**

Cette Assemblée Générale permettra de poser les bases d'une remise en route de l'activité bibliothèque. Le Conseil Municipal s'en réjouit !

RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020

Vous souhaitez que votre enfant rejoigne l'école "Lucie Aubrac" à la rentrée de Septembre prochain ?

Vous pouvez d'ores et déjà en informer le secrétariat de la Mairie.

SERVICES MUNICIPAUX

SECRETARIAT MAIRIE

Marie-Claire BRANCO (*secrétaire générale*)
 Isabelle COMBLET (*urbanisme / affaires scolaires*)
 Nadine CROS (*accueil / état civil*)
 Karine RODRIGUES (*comptabilité*)

SERVICE TECHNIQUE

Fabrice GALEAZZI
 Yvon GUIVARC'H
 Luc LEFEBVRE
 Baptiste LUNAI

A.T.S.E.M.

Gisèle COFFE
 Marie-France LLORENS

ENTRETIEN

Laetitia BARBANCE
 Véronique BERGERAS
 Nathalie DE BARROS
 Marie-France ESPITALIER
 Karine RODRIGUES

Mairie de Beaumont-sur-Lèze

Place de la Mairie - 31870 BEAUMONT-SUR-LEZE



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
 Mardi et Samedi de 9h00 à 12h00



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Deux démissions de Vice-Présidents (*dont l'enfance-jeunesse*) ont récemment eu lieu à la CCBA.

Concernant la Vice-Présidence Collecte et Valorisation Déchets, **ce n'est autre que Dominique Blanchot, 1er Adjoint**, qui assumera cette fonction pour avoir été élu à

l'unanimité de ses pairs.

Il est vrai qu'avec la reprise des compétences de l'ex SMIVOM par la CCBA, ce poste lui avait été retiré, ce n'est donc qu'un juste retour des choses, d'autant que désormais la retraite lui tend les bras et qu'il aura encore plus de temps à consacrer à la collectivité.

UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de Anne Mialonier, le 5 Juillet dernier, le conseil municipal a accueilli Gilbert Canal comme nouveau conseiller municipal le 12 Septembre.



Gilbert CANAL

Bienvenue Gilbert et merci Anne pour le travail effectué au service de la collectivité depuis 2014.

Parmi les dossiers sur lesquels Anne s'est particulièrement impliquée, on notera :

- la restauration de la Chapelle St-Pierre,
- le nouveau règlement du cimetière,
- l'aménagement du colomarium et du jardin du souvenir,
- l'ensemble du fleurissement du village,
- et plein d'autres choses encore...



AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Avant même que n'entre en application notre futur P.L.U., force est de constater que les divisions parcellaires permises par la loi ALUR se sont multipliées.

C'est l'occasion pour la commune d'accueillir un certain nombre de nouvelles familles, rajeunissant par là même la moyenne d'âge de la population. D'ailleurs les effectifs de l'école s'en ressentent.

Pour la seconde fois depuis le début de mandat, la municipalité a organisé, le samedi 29 septembre 2018, un pot d'accueil et de présentation de la commune et de ses forces vives.

Après un petit déjeuner, ce moment de convivialité apparemment apprécié de tous a permis de faire le tour de la commune, de présenter sa configuration, ses bâtiments publics et de communiquer les coordonnées des différentes associations.

Pour ceux qui se sont récemment installés à BEAUMONT -SUR- LÈZE et qui n'ont pas pu être présents, les élus et le personnel de la mairie se tiennent à votre disposition. N'hésitez pas à nous solliciter pour toute demande de renseignements.

LA FÊTE LOCALE A BIEN EU LIEU !

Suite à la mise en sommeil du Comité des Fêtes, c'est notre fête locale qui était menacée. Ce rendez-vous incontournable pour tous les Beaumontais aurait pu ne pas avoir lieu en 2018.

Ceci étant impensable pour la municipalité, c'est avec le concours du bar-restaurant «Le SPORTING» qu'il a été décidé de maintenir cette tradition en se retrouvant les manches.

Du 6 au 8 juillet 2018, il y a eu le fameux "Cassoulet" servi par les membres du conseil municipal à environ 280 convives, les trois soirées musicales, les traditionnels concours de pêche et ball-trap, la messe et le dépôt de gerbe au monument aux morts avec en prime un vide grenier le dimanche matin organisé par l'association «Marina vers l'autonomie».

UNE BIEN BELLE FÊTE !

Prochain rendez-vous le 8 février 2018 (Voir page 2).

AVONS-NOUS LA FIBRE ?



A l'heure où ces lignes sont écrites, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de fixer une date opérationnelle.

En effet, annoncée initialement pour mi-novembre, voilà que pour de sombres raisons à priori réglementaires, les délais ont été repoussés **fin janvier 2019**.

Cependant, à l'heure qu'il est, vous devriez normalement en bénéficier.

Concrètement l'équipement en fibre jusqu'au village devrait améliorer votre situation. Rappelons toutefois qu'une déperdition due à l'éloignement est réelle. Ainsi un habitant du village aura un meilleur débit que s'il se situait à 3 ou 4 kilomètres du NRA installé face à la poste.

Néanmoins tout le monde devrait y trouver son compte, d'autant que le Conseil Départemental a également équipé le château d'eau du Buherle, pour permettre (*réseau hertzien cette fois-ci*) de développer la 4G et de couvrir les fermes isolées via cette technique.

Renseignez-vous auprès de votre opérateur, vous saurez ainsi quels sont les services dont vous pourriez bénéficier.

La prochaine étape consistera à équiper tous les foyers en fibre et de supprimer totalement le cuivre : c'est le CD31 qui le prévoit pour 2022.

D'ici là, bon surf à tous !

SALLES MUNICIPALES "LOCATION & PRÊT"

Depuis de nombreuses années la commune de Beaumont-sur-Lèze met deux lieux à disposition des associations et des habitants pour y organiser différentes manifestations.

Il s'agit de la Salle des Arcades et de l'Abri Champêtre.

Des modifications mineures ont été apportées au règlement intérieur sur le prêt ou la location de ces salles. **Vous pouvez en prendre connaissance en les consultant à la mairie ou sur notre site Internet.**

La municipalité a décidé de prêter également **la halle du Complexe sportif (là où est installé le marché du jeudi)** aux associations beaumontaises.

Un règlement intérieur pour le prêt de cette halle a été rédigé et est également consultable en mairie et sur le site Internet.

Cependant le prêt aux particuliers ne sera pas possible afin de préserver la tranquillité du voisinage.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.



PANNEAU AFFICHAGE LIBRE

Nous vous rappelons que tout affichage sauvage est interdit et surtout puni par la loi (*art. 581-29 et 521-34*) **c'est pourquoi un nouveau panneau d'affichage d'expression libre est en voie d'être installé derrière l'emplacement "collecte des déchets ménagers" près de la mairie en remplacement de l'ancienne structure en métal.**

Ce panneau d'expression libre est exclusivement réservé aux associations ou à toute personne voulant passer une annonce gratuitement sans but lucratif ou commercial. Il est aussi destiné à l'affichage d'expression politique.

Gageons qu'il sera grandement utilisé à l'approche des élections du parlement européen à venir.

Il sera aussi un outil pratique pour annoncer les différentes manifestations à venir sur la commune comme la fête votive de début juillet.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'expression libre aussi aucune autorisation n'est nécessaire pour coller quelque affiche que ce soit.



Toutefois et conformément à l'article L.581-5 du Code de l'environnement toute personne qui appose une publication doit faire mentionner son nom et son adresse sous peine que son annonce soit purement et simplement retirée du panneau d'affichage (*art.L.521-29*).

RADAR PÉDAGOGIQUE

UN NOUVEAU RADAR PÉDAGOGIQUE SERA PROCHAINEMENT INSTALLÉ SUR LA D4 .



À quoi sert un radar pédagogique ?

Ces radars mesurent la vitesse des véhicules et en informent les conducteurs. Ils ont pour objectif d'inciter les plus "distraits" à ralentir pour respecter la vitesse autorisée.

Le précédent modèle indiquait la vitesse aux conducteurs des véhicules en provenance de Saint Sulpice et donc en direction d'Eaunes.

Bien évidemment celui-ci affichera la vitesse pour aussi bien les autos, les motos, camions et même les vélos en provenance d'Eaunes et en direction de Saint Sulpice.

Situé peu après l'entrée du village, les chiffres seront en vert lorsque la vitesse sera respectée et en rouge dès lors qu'il y aura un excès de vitesse.

Ce radar est financé par les amendes de police à hauteur de 40 % de 2 117 € (prix HT du radar).

Cette subvention s'élevant à **846,80 €**, il restera donc à la charge de la commune : **1 693,60 €**

Attention, ce dispositif ne se substitue aucunement à un contrôle de police pouvant entraîner une éventuelle verbalisation.

BENNE POUR DÉCHETS VERTS À BEAUMONT

La mairie met à votre disposition une benne pour évacuer vos déchets végétaux.

Inscrivez-vous à la mairie pour :

- **Le week-end** : la benne est déposée le vendredi après-midi et récupérée le lundi matin.
- **La semaine** : la benne est déposée le lundi matin et récupérée le vendredi après-midi.

UN ATELIER MUNICIPAL À BEAUMONT !



Des locaux dispersés sur tout le village, l'absence de garage pour les véhicules et d'espaces dédiés à notre personnel technique ont conduit l'équipe municipale à envisager la construction d'ateliers municipaux.

C'est ainsi qu'un appel d'offres avec un cahier des charges techniques et financières pour le choix d'un maître d'œuvre (*choix d'un cabinet d'architectes*) a été lancé il y a quelques mois.

Trois offres ont été reçues.

Après une demande de complément d'information, notamment par une demande d'esquisse aux deux cabinets d'architectes arrivés en tête et après une analyse technique et financière, nous avons retenu le cabinet **MONIER-JARROT** situé à Labarthe-sur-Lèze.

Ces architectes auront donc la mission de préparer :

- le plan de ces ateliers municipaux,
- l'ensemble des pièces administratives nécessaires au dépôt d'un permis de construire et aux demandes de subventions (*état, département*),
- les appels d'offres pour les différentes entreprises qui interviendront et enfin de suivre l'évolution du chantier.



Ce futur bâtiment dont le coût est estimé à environ 500 000 € HT se situera sur un terrain appartenant à la commune situé derrière l'école Lucie Aubrac et à proximité de l'ALAE.

Ces ateliers municipaux vont nous permettre d'être en règle avec la législation du travail mais aussi de donner de meilleures conditions de travail à nos agents et rendre un meilleur service à notre population. Si le calendrier prévisionnel est respecté, ces ateliers devraient être fonctionnels avant la fin du mandat.



Photos et illustrations non contractuelles : les plans et aménagements peuvent être sujets à modifications.

DÉCHETS : PROBLÈME TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Nous constatons tous les jours de nombreuses incivilités autour des points collectifs de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables secs :

- déchets dans les containers au couvercle jaune qui n'ont pas à y être (*erreurs de tri ou plus grave dépôts intentionnels*) ce qui conduit à des refus au centre de tri donc un coût supplémentaire à la sortie.
- dépôts sauvages au pied des containers collectifs obligeant la commune à procéder régulièrement au ramassage de ces déchets et à les amener à la déchetterie d'Auterive, entraînant également un coût supplémentaire.

Afin d'éviter les erreurs de tri, vous pouvez vous renseigner auprès du Service Collecte et Valorisation des Déchets de la Communauté de Communes au 05 61 50 68 17.

Nous rappelons aussi que les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 2ème, 3ème et 4ème classe allant de 35 à 135 €. Les amendes peuvent s'élever à 450 € pour l'abandon de déchets en dehors des installations (*Article R644-2 du Code Pénal*).

Le ramassage des encombrants est un service rendu par la Communauté de Communes aux personnes ne pouvant se déplacer ou ayant un objet intransportable dans leur véhicule. Or ces derniers temps, de nombreuses personnes n'hésitent plus à mettre sur le trottoir un volume excessif d'objets mais aussi des déchets qui ne sont pas autorisés à être pris par ce service : *amiante, sacs de ciment, etc...* Vos élus vont donc travailler sur la mise en place d'un règlement pour le ramassage des encombrants ou sur une autre solution pour éviter l'amoncellement des encombrants le jour du ramassage.

Nous comptons sur vous toutes et vous tous pour que notre commune ne soit plus enlaidie par tous ces dépôts sauvages.



11 NOVEMBRE 2018 - CENTENAIRE ARMISTICE GUERRE 14/18



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre.

Parti de la mairie, le cortège est venu déposer la gerbe au monument aux morts. Les enfants de l'école primaire ont lu le poème de Paul Éluard "**Liberté**" et se sont unis à l'assemblée pour chanter la Marseillaise.

Monsieur le 1er adjoint a lu le discours de notre président Mr Macron.

Puis Mr le Maire a insisté sur le devoir de mémoire et rajouté :

"Comme beaucoup d'entre nous aujourd'hui, je fais partie de ces générations qui ont eu la chance d'arriver à l'âge que j'ai sans connaître ni subir une guerre mondiale".



Il a aussi rappelé que nous avons un devoir envers nos semblables et notamment :

"le citoyen étranger fuyant les horreurs de la guerre ou de la misère. Celui-ci doit-il être refoulé ? Aucun humain sur cette planète ne mérite un traitement que quelquefois nous n'envisagerions même pas pour un animal !"

Qui mieux qu'Elie Wiesel, prix Nobel de la paix pour conclure cette cérémonie :

"Ceux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence".

Puis chacun a été invité pour un instant convivial autour d'un pot de l'amitié.



DOLÉANCES ET PROPOSITIONS DES ADMINISTRÉS

En raison de la crise qui, à l'heure où nous écrivons ces lignes, se poursuit en France, l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) a proposé aux communes adhérentes de recueillir les doléances et témoignages des citoyens. Vos élus municipaux, en total accord avec cette proposition, ont mis à disposition de la population des cahiers sur lesquels les citoyens ont pu s'exprimer.

Tout d'abord restreinte au **Samedi 8 Décembre**, où les élus étaient également présents pour dialoguer, l'opération a été prolongée jusqu'au Vendredi 14.

Au total 9 personnes se sont exprimées à Beaumont-sur-Lèze. Les doléances ont, comme convenu, été transmises par Mr le Maire à l'AMRF qui se charge de les collecter sur l'ensemble du pays et de les faire parvenir au gouvernement et à l'Assemblée Nationale.

Le tableau ci-dessous est une synthèse de l'ensemble des thèmes abordés et des demandes ou propositions faites par les Beaumontais(es).

POPULATION

Redonner aux peuples dignité et respect pour plus de bonheur
Se battre pour la démocratie, la paix, l'égalité et la fraternité
Accueillir les réfugiés
Régler les problèmes d'inégalités, ne plus avoir de misère
Avoir une France heureuse
Développer l'accès pour tous les handicaps dans le domaine public

ENSEIGNEMENT

Ne pas limiter l'accès aux facultés
Donner plus de moyens à l'enseignement supérieur
Ne pas augmenter les frais d'inscription des étudiants étrangers non UE (243€ pour un master en 2018, 3 000 € à la rentrée 2019).
Rétablir l'instruction civique à l'école
Précarité des emplois de la petite enfance (AVS et AESH), manque de considération il faut prendre en compte les réels besoins des enfants

FISCALITÉ/IMPÔTS/TAXES

Rétablir l'ISF
Arrêter les niches fiscales
Alléger charges salariales et patronales
Supprimer l'augmentation de la CSG pour les retraités
Impôt pour tout le monde mais de façon raisonnable
Impôts, taxes et charges rediscutés par les citoyens

INSTITUTIONS

La mairie doit être la maison du peuple
Le maire et les conseillers doivent être à l'écoute de leurs citoyens
Organiser une grande consultation citoyenne sur les institutions
Convoquer une assemblée constituante
Introduire plus de démocratie directe avec nomination des sénateurs par tirage au sort
Arrêter le cumul des mandats
Prendre en compte les bulletins blancs aux élections
Démission d'un gouvernement élu de façon minoritaire
Assurer le maintien et la revalorisation du service public et de ses agents avec des embauches au service des citoyens

EMPLOI

Avoir droit à un travail
Valoriser le travail par rapport au chômage (avoir intérêt à travailler plutôt que de recevoir des aides)
Avoir un salaire égal entre femme, homme, handicapés...
Reconnaissance des mères au foyer

RETRAITE

Retraite à 60 ans à taux plein pour tous

ÉCOLOGIE

OUI MAIS besoin d'un important accompagnement social
OUI MAIS pas d'écologie punitive
Rendre possible les panneaux solaires photovoltaïques en site classé

SANTÉ

Gratuité des soins
Suppression des dépassements d'honoraires
Ouverture de structures d'accueil pour enfants/ados/adultes autistes
Former les professionnels et les parents au suivi éducatif des enfants autistes
Améliorer d'urgence la prise en charge des enfants et adultes autistes violents

TRANSPORTS

Avoir une politique des transports valorisant nos campagnes avec plus de transports en commun
Arrêter les suppressions des petites gares
Augmenter la fréquence des TER à toutes les 15' pour rejoindre la métropole régionale
Faire pression sur les dirigeants SNCF pour obtenir un service public de qualité : respect des horaires, matériel sécurisé, passage à niveau et signalisation fiable
Rétablissement des arrêts aux gares de Pins-Justaret et Le Vernet qui vont être supprimés à partir du 9 décembre.
Retour à la limitation à 90 km/h au lieu de 80 km/h
Développer les pistes cyclables larges et complètes, y compris en campagne.



Chemin d'Arlens (avant)

POOL ROUTIER : QUEL AVENIR ?

Notre commune compte 27 kms de voies communales qu'il faut entretenir. Depuis de nombreuses années Beaumont a délégué cette compétence au SMIVOM, puis à la CCBA (*Communauté de Communes du Bassin Auterivain*) à compter du **1er janvier 2017** par le biais de ce que nous appelons le Pool routier.



Chemin d'Arlens (Après)

La **CCBA** (*Communauté de Communes Bassin Auterivain*) assure donc l'entretien de nos routes (*fonctionnement*) mais également la réfection de la voirie (*investissement*) selon un programme triennal proposé par la commune.

Elle finance ces travaux d'investissement par un emprunt concernant l'ensemble des communes adhérentes au pool routier et par une subvention du Conseil Départemental, le taux de subvention étant différent selon les communes (*56.25 % pour Beaumont*).

Chaque année nous participons au budget fonctionnement du pool routier et nous remboursons l'annuité et les intérêts des emprunts réalisés pour notre compte. Le solde de cet exercice ne laissait pas entrevoir de projets démesurés puisqu'il ne nous restait qu'environ 40 k€ à consommer, auxquels nous avons pu rajouter un petit reliquat non utilisé par une commune du territoire intercommunal. Compte tenu de cette situation, le choix s'est porté sur le quartier des Lyons et particulièrement le chemin d'Arlens qui en avait bien besoin, il est vrai. Les riverains de cette voie ont dû retrouver le sourire.

Nous en avons profité pour reprofiler les fossés et mener les opérations nécessaires aux évacuations du pluvial.

Coût total de l'opération : 60.000 €

Les projets plus importants sont donc reportés au futur exercice, pour lequel nous aurons à réaliser la maîtrise d'œuvre puisque la Communauté de communes a transféré cette compétence aux communes le **1er janvier 2019**. Nous allons donc devoir procéder nous même à l'entretien et à la réhabilitation de notre voirie. Si cela ne change rien côté finances, cette restitution va entraîner une surcharge de travail pour le personnel administratif et pour les élus qui auront la charge de constituer les appels d'offres, d'élaborer les dossiers de demande de subvention et de mettre en concurrence les organismes financiers pour recourir à l'emprunt, ainsi que le suivi technique des travaux.

Cette décision du Conseil Communautaire ne nous facilitera pas la tâche. Tout sera néanmoins fait pour que ce service continue d'être assuré dans de bonnes conditions.



PLU ET SCHÉMA D'ASSAINISSEMENT : DERNIÈRE LIGNE DROITE !

Adoptés respectivement le **17 octobre** et le **17 décembre 2018** en Conseil Municipal, le Plan Local d'Urbanisme et le Schéma Directeur d'Assainissement vont désormais faire l'objet d'une enquête publique commune.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Toulouse va être saisi dans les jours qui viennent en vue de désigner un commissaire enquêteur chargé de mener cette enquête.

Celle-ci devrait se dérouler sur environ 30 jours vers le mois de mars 2019, période durant laquelle des permanences se tiendront en mairie. Lorsque ces précisions de dates seront connues, une communication sera faite par voie d'affichage en mairie, sur le site Internet de la commune, sur le panneau d'information lumineux et par voie de presse.

Il s'agira pour chacun d'entre vous d'avoir la possibilité de rencontrer cette personne pour lui exposer vos remarques, suggestions désaccords ou projets en lien avec le développement futur de la commune.

Les documents servant de support à l'enquête sont d'ores et déjà disponibles à la consultation en mairie, quiconque souhaite s'informer à ce sujet y a accès.

LA BIBLIOTHÈQUE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Le bureau associatif de la Bibliothèque a démissionné fin juin 2018... et à ce jour l'association n'est plus administrée et ne peut donc pas fonctionner.

La seule façon de poursuivre l'activité est de trouver des **volontaires** pour constituer un nouveau bureau.

Pascal Bayoni, au nom de toute la Municipalité, rappelle son attachement à la bibliothèque et souhaite vivement que l'activité continue. **La Municipalité poursuivra son aide et son soutien à l'Association.**

De ce fait, l'équipe municipale recherche des bénévoles pour faire vivre la bibliothèque.

Vous disposez d'un peu de temps, vous aimez l'univers de la lecture, vous désirez vous impliquer dans la vie culturelle de votre commune,



vous êtes à la recherche de contacts enrichissants et vous souhaitez faire partager cette passion ou ce loisir à d'autres lecteurs.

Alors pourquoi pas vous ?

Nous espérons qu'une solution sera finalement trouvée, permettant de poursuivre l'activité de la Bibliothèque.

Renseignements en mairie – Tél. : 05 61 08 71 22
Mail : communication.beaumont@gmail.com

DÉPART D'AGNÈS ET MICHEL TOSI



Avant de quitter la commune, la famille TOSI a organisé un «*pôt d'adieu*», y invitant associations, amis et élus municipaux.

Agnès et Michel,

respectivement Présidente de la bibliothèque pendant de nombreuses années et Président du collectif Barnaa'B, auront largement participé à la vie communale en s'impliquant dans plusieurs associations. Ils ont toujours été présents lors des différentes initiatives organisées sur la commune.

Il était donc normal de leur consacrer un petit article, d'autant que Michel a offert une de ses œuvres à la commune. Vous pourrez l'admirer lors de votre venue à l'accueil de la mairie.

Nous leur souhaitons de poursuivre leur parcours en Bretagne de la meilleure des façons et de profiter pleinement de la vie.

Merci Agnès et Michel.
Kénavo !

URBANISME

CONCERT DE MAWARAN EN L'ÉGLISE ST MARTIAL
DIMANCHE 9 SEPTEMBRE.

Dans le cadre du festival «*les troubadours chantent l'art roman en Occitanie*», Mawaran et ses 2 musiciens nous ont offert, **Dimanche 9 septembre 2018 à 17h** et pour la seconde année consécutive, un concert en l'église du village.



Composé d'un percussionniste, d'un joueur de santur et d'un chanteur, l'interprétation a été d'une grande virtuosité. L'acoustique de l'édifice a mis en valeur le groupe venu chanter **sans aucune amplification** des chants traditionnels ainsi que des compositions. Le concert a été enregistré pour le prochain CD à venir.

Le public, hélas trop clairsemé, a grandement apprécié le répertoire de chants libanais et arabo-andalous pour preuve les applaudissements nourris.

A la fin du concert, un vin d'honneur a permis aux beaumontais d'entrer en contact avec les musiciens qui ont répondu de bon cœur aux nombreuses questions.

Nous attendons avec impatience le prochain concert l'an prochain dans le cadre de ce festival qui devrait se tenir à la chapelle Saint-Pierre-de-Celles.

L'ARBRE CHAMPÊTRE POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ TOUT EN LUTTANT CONTRE L'ÉROSION DES SOLS

(Texte proposé par Arbres et Paysages d'autan)

L'arbre de pays et la haie champêtre sont multifonctionnels ! Face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, ils sont la réponse à de nombreux enjeux écologiques dans les communes.

En faisant le choix de planter ces arbres et arbustes locaux dans des endroits judicieux, citoyens, collectivités, entreprises, agriculteurs... chacun peut agir pour préserver la qualité de l'environnement.

Planter local pour améliorer la Trame Verte et Bleue

Forêts, bosquets, haies, alignements... constituent la Trame verte dans nos communes. **Les cours d'eau et ruisseaux forment quant à eux la Trame bleue.** Depuis le Grenelle de l'Environnement et l'adoption du SRCE Midi-Pyrénées (*Schéma Régional de Cohérence Écologique*), les communes doivent restaurer ou préserver la Trame verte et bleue à l'échelle communale. **Nous avons tous un rôle à jouer !**



Jeune haie paillée avec du BRF



Fossé comblé par coulée de boue

Dans votre jardin, au potager, près du verger ou dans les espaces verts communaux, il est intéressant d'utiliser des arbres et des arbustes de pays. **La haie champêtre est un milieu riche à forte valeur écologique. Elle joue un rôle important dans le maintien de la biodiversité.**

Connaissez-vous le cornouiller sanguin, la viorne lantane, le troène des bois, l'érable champêtre ou l'alisier torminal ? Autant d'essences de pays parfaitement adaptées à nos terrains. **Rustiques**, adaptées au sol et au climat, **peu gourmandes en eau**, elles demandent **peu d'entretien**. Elles offrent une source de pollens, de nectars aux abeilles et papillons, de petits fruits variés aux oiseaux tout au long des saisons, abritent des hérissons... De plus, les arbres et arbustes de pays aménagent l'espace tout en préservant l'identité du paysage local.

Planter local pour maintenir les sols

La plantation de haies champêtres est également un moyen efficace et durable pour lutter contre l'érosion des sols. **Les épisodes pluvieux de 2018 remettent l'érosion des sols au centre des préoccupations** (*coulées de boue sur la voirie, fossés comblés après un orage, dégradation de la qualité de l'eau des rivières chargées de matières en suspension*).

Un réseau de haie complexe et continu, des plantations positionnées de façon pertinente permettent de diminuer voire de traiter écologiquement les problèmes d'érosion. L'arbre maintient mécaniquement le sol grâce aux racines, régule les écoulements d'eau en améliorant la structure du sol et en favorisant l'infiltration. Combiné à des pratiques agricoles respectueuses (*non labour, couverture permanente des sols*) **l'arbre aide l'agriculteur à préserver son capital sol**. Il en est de même sur les terrains communaux et les jardins : *maintien des berges, aménagement des talus*... les essences locales seront tout aussi utiles.

CHANTIER DE RESTAURATION POST CRUE DE LA LÈZE



La crue du 16 juillet 2018 a provoqué de nombreux désordres sur les berges de la Lèze : arbres tombés, formations d'embâcles, érosions des berges.

Les propriétaires sont seuls responsables de la remise en état de leurs parcelles.

Néanmoins, le SMIVAL (*Syndicat Interdépartemental de la vallée de la Lèze*) dans le cadre d'une DIG (*déclaration d'Intérêt Général*) a lancé un appel d'offre pour l'enlèvement des arbres tombés et des embâcles.

L'entreprise SATF a été mandatée pour restaurer les capacités d'écoulement de la Lèze dans la traversée des bourgs (*Le Fossat, Sainte Suzanne, Saint Ybars, Saint Sulpice, Beaumont et Lagardelle*) et traiter les secteurs naturels et agricoles de *Lézat et Labarthe*.

En raison du caractère exceptionnel de cette crue, le syndicat reçoit un soutien financier de l'Agence de l'eau, de l'État, de la Région Occitanie et des Départements d'Ariège et de Haute-Garonne.



Au total cette année, le syndicat a engagé 60 000 € HT sur ces travaux de restauration sur un linéaire de 18 km de rivière. Sur Beaumont, il a été enlevé environ 150 stères de bois.

Message aux propriétaires :

Si vous ne voulez pas être obligé d'enlever vous-même les arbres et embâcles, laissez passer le SMIVAL sur vos terrains.



COULÉE DE BOUE "ENGAGEMENT TENU"

Depuis de "trop" nombreuses années, voire des décennies, des coulées de boue surviennent lors de gros orages et viennent noircir le quotidien de certains riverains. Si les lieux subissant ces phénomènes sont bien ciblés, les solutions à apporter sont très souvent compliquées à mettre en œuvre.

Nous savions que la solution ne pouvait passer que par un partage des actes. C'est donc avec l'appui du SMIVAL que de nombreuses rencontres ont eu lieu entre la municipalité, les exploitants agricoles, et les riverains concernés afin d'avancer sans «*se renvoyer la balle*» en permanence. A sa prise de poste, Mme le Sous-Préfet de Muret est également venue constater la situation sur le terrain.

A Cantemerle, suite à plusieurs de ces rencontres, il a été décidé les actions suivantes :

- modifications des pratiques culturales (*éviter le tournesol problématique*) plantations de haies par le SMIVAL.
- installation d'un caniveau de dimensionnement conséquent en fond de chemin
- aménagement chez le privé.
- coût des travaux : 11 280 €.

Il faut donc reconnaître ici la totale coopération de Mr Riotti qui exploite une large partie du coteau concerné. En acceptant la mise en place de haies sur ses parcelles, il a permis de débloquent la situation.

Bien sûr il faut laisser le temps à la végétation d'occuper le sol, nous ne serons jamais à l'abri de conséquences s'il venait à tomber 100 mm/h. Mais le but est de pouvoir, à terme, gérer les épisodes les plus fréquents de moins de 50 mm/h.

Pour compléter le dispositif «*amont*», la mairie a acquis la petite parcelle constituant le débouché du chemin pour l'euro symbolique. Un caniveau bien dimensionné y a été installé et devrait permettre de mieux canaliser les écoulements venant de la colline.

Enfin, en aval, il a été décidé que les riverains prendraient à leur charge, s'ils le souhaitent, les aménagements complémentaires pour améliorer davantage la protection de leur propriété.

PONT DE POUNCHET

Depuis de nombreux mois cet ouvrage est fermé à la circulation, la faute à un sinistre lié au passage d'un camion toupie.

Après plusieurs expertises, il est compliqué pour ne pas dire impossible de trouver un terrain d'entente sur la répartition des prises en charge financière pour le réparer.



Le dernier chiffrage fait état de 160.000 € de travaux. Après avoir signé un accord fixant sa participation à hauteur de 50 % de cette somme, l'expert de la partie adverse remet en cause ce document contractuel, limitant sa participation à 3 300 € pour réfection du roulement de la chaussée.

Face à cette mauvaise foi évidente, Pascal BAYONI, le maire, a saisi un avocat. Une procédure judiciaire est donc lancée pour obtenir, à minima, le respect de l'accord signé. En attendant, conscient que la procédure va encore durer de longs mois, nous envisageons d'effectuer les travaux, cette année, à la condition que nous obtenions une aide exceptionnelle du Conseil Départemental qui se dit prêt à nous aider même si le dispositif particulier à mettre en place n'est pas défini à ce jour.

Nous faisons tout pour trouver une solution à ce problème qui génère énormément de contraintes pour la population. Mais tout ne dépendant pas de notre seule bonne volonté, il nous faut bien trouver les financements indispensables à cette fâcheuse et inattendue opération.

Les commerces tiennent bon à Beaumont-sur-Lèze, on en dénombre pas moins de 5 dans le centre bourg et 2 autres en périphérie.

AU PETIT BONHEUR DES BEAUMONTAIS

Située tout près de l'église, l'**épicerie-tabac-presse** est ouverte *lundi, mardi, jeudi et vendredi (7h30/12h30 et 15h30/19h30), mercredi et samedi (8h30/12h30 et 15h/19h30) et le dimanche matin jusqu'à 12h30.*

Accompagnés de Monique, Céline et Robert, fidèles au poste, vous proposent de nombreux produits (*alimentaires ou d'entretien*).

A votre disposition également : pressing, bouteilles de gaz, timbres postes (*papiers ou dématérialisés*) et même une billetterie de spectacles.

Vous y trouverez aussi divers journaux ou revues et un terminal permettant de valider votre loto (*gagnant bien sûr !*) et **pour les fumeurs**, vous pourrez acheter votre paquet de cigarette sans avoir à courir au village voisin.



GARAGE AUTOMOBILE "JDEGE"

A votre service du *lundi au vendredi de 8h à 19h*, vous le trouverez tout en continuant sur la route de Lagardelle.

Le garage prend en charge l'ensemble des réparations de votre véhicule ou simplement son entretien (*changement pneu, vidange, etc...*) quel que soit le modèle ou la marque de votre voiture ou de votre moto.

Si vous avez l'âme d'un mécanicien, vous pourrez aussi y acheter des pièces détachées.

LE CAFÉ DU CENTRE



Au tout début de la rue de La Peyrère, arrêtons-nous quelques instants dans ce café (*ouvert tous les jours*).

Suzanne, qui est née dans cette maison, vous accueillera avec plaisir et vous fera découvrir le billard français (prisé par les fidèles) situé dans une salle offrant une vue panoramique sur la vallée.

BOULANGERIE/PÂTISSERIE

Un peu plus loin, rue de La Peyrère, la **boulangerie/pâtisserie** est ouverte *tous les jours de 8h à midi et de 15h à 19h, fermée le mardi et le dimanche après-midi.*

Le boulanger Jean-Pierre, sa femme Maryse ou leur employée Marie-Hélène vous serviront des pains artisanaux ou des pâtisseries élaborés sur place.



FLASB B COIFFURE

Plus haut, dans la même rue de La Peyrère, c'est dans ce salon de coiffure (*ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h30*) que *Marlène* vous relookera avec le sourire.

Que vous soyez un homme, une femme ou un enfant, les ciseaux de la coiffeuse sauront redonner un bel aspect à votre coiffure et prendre soin de la barbe des Messieurs. **Attention, il est vivement conseillé de prendre rendez-vous.**

LE SPORTING

(ouvert du *lundi au samedi de 9h à 14h30 et à partir de 18h*)

En reprenant l'avenue de la Lèze, vous ne pouvez passer sans voir la terrasse couverte du bar/restaurant. Venez déguster son buffet de hors d'œuvre, son plat du jour ou bien simplement boire un petit café serré.

Le soir, un menu plus traditionnel est servi, notamment pour celles et ceux qui dorment à l'hôtel qui se trouve à l'étage.



LA VIGOURDANE (horticulture & Pépinière)

Quittons maintenant le centre bourg pour retrouver Marie-Jo qui vous accueille à la Vigourdane (*chemin de la Vigourdane*).



Vous y trouverez toutes sortes de plantes : aromatiques, médicinales, mellifères, plants de légumes pour votre potager, (avec de nombreuses variétés de tomates), vivaces d'ombre ou de soleil, de terrains secs ou humides, hautes ou couvre-sol.

Toutes ces plantes sont produites et élevées en serre froide et sorties en plein air dès que le temps le permet.

Dans la pépinière, les arbustes d'ornement côtoient les petits fruits.

Pas de pesticides à la Vigourdane : savon noir, purin d'ortie, huile de colza participent à la lutte biologique renforçant l'action des prédateurs naturels.

En bref, une production très soucieuse de l'environnement !

(Ouverture : le *mardi de 14h à 19h, du mercredi au samedi de 9h à midi et de 14h à 19h et le dimanche matin de 9h à midi en Avril, Mai et Juin*).



DOMAINE DE RIBONNET

Pour ce dernier commerce, connu pour son vin bio (*blanc, rouge ou rosé*), **René, Simon ou Christian** vous accueillent *du lundi au vendredi 9h/12h et 14h/18h ainsi que le samedi 9h/12h* afin de vous faire déguster les produits vinifiés sur place.

Visite du chai installé par Clément Ader (portes ouvertes courant Juin).

NOUVEAU !**T.I.P.I. :
RÈGLEZ VOS FACTURES DE CANTINE EN LIGNE !****Simple, rapide, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7.**

Pour vos factures de cantine, plus besoin de vous déplacer. Le paiement en ligne **TIPI** vous permet de régler vos factures de chez vous. La Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) a mis en place une solution moderne à destination des collectivités pour le paiement des produits locaux par carte bancaire sur Internet.

Payez vos facture en ligne sur le site : tipi.budget.gouv.fr

(Les parents qui ne souhaitent pas payer en ligne par l'intermédiaire du dispositif TIPI, ont toujours la possibilité de régler les factures de cantine de leurs enfants par chèque à la Trésorerie d'Auterive ou en se rendant au guichet de cette même Trésorerie. Il faudra se munir **IMPÉRATIVEMENT** du coupon de paiement).

Quels sont les avantages de TIPI ?

L'utilisateur bénéficie d'un service moderne, **accessible 24h/24 et 7j/7**. Ce mode de paiement est totalement **sécurisé, simple d'utilisation et rapide**. L'opération s'effectue en quelques clics avec la possibilité d'imprimer un ticket confirmant son paiement.



La Mairie prend en charge les coûts de création, de développement et d'adaptation du portail, ainsi que ceux du commissionnement liés à l'utilisation de la carte bancaire.

RYTHME SCOLAIRE : VERS LES 4 JOURS.

Le vendredi 21 Décembre, un conseil d'école exceptionnel s'est tenu, dont l'unique ordre du jour était le rythme scolaire à adopter pour l'année 2019/2020.

La demande des enseignantes et d'une partie majoritaire des parents d'élèves était, depuis l'année dernière, que l'école repasse à la semaine de 4 jours. L'an dernier, la Mairie s'y était opposée, d'une part pour des questions de principe (*de nombreuses études montrant que le rythme idéal pour les enfants étant de 4,5 jours avec le samedi matin*), d'autre part car l'incertitude sur les compétences enfance-jeunesse au sein de la communauté de communes ne donnait pas la visibilité financière nécessaire.

Cette année, il est acquis que la commune récupère la compétence péri-scolaire.

Certains éléments financiers, pas encore consolidés, indiquent que le passage à 4 jours entraînera un surcoût pour la commune. Pascal Bayoni a donc indiqué que ce choix, s'il était validé par le conseil, amènerait une hausse des tarifs ALAE pour les familles.

C'est donc en pleine conscience que l'assemblée a décidé du passage à 4 jours pour la rentrée prochaine.

**ÉCOLE LUCIE AUBRAC : MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ**

Cet été, de nombreux travaux ont été entrepris à l'école, sur plusieurs plans.

Tout d'abord, **la mise aux normes en terme d'accessibilité au handicap** (pour rappel, la loi de 2005 prévoyait la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments publics à l'horizon 2015). Cette noble intention s'est heurtée aux réalités budgétaires et les gouvernements successifs ont donc accordé des délais aux collectivités territoriales pour la mise en place d'un agenda (Ad'AP) d'application de cette mesure coûteuse.

En ce qui concerne l'école :

- **Un ascenseur** (photo 1) a donc été mis en place en Juillet-Août ce qui a nécessité la découpe d'une trémie dans les dalles du rez-de-chaussée et de l'étage. Le système, est maintenant opérationnel.
- **Les WC adultes** de l'étage, ont également été refaits (là aussi dans le cadre de l'adaptation au handicap). Ce qui a entraîné le déplacement de l'infirmerie ainsi que de la sortie de secours de l'une des classes.

Le montant de ces travaux s'élève à 53 347,96 € HT. Ce montant "hors taxes" est subventionné à 40 % par l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et à 20 % par le Conseil

Départemental. **Toutes taxes comprises, le montant imputé au budget communal est donc de 26 287,06 €.**

Bien évidemment ces travaux ont considérablement désorganisé le planning habituel du «**grand nettoyage**» de l'été. Comme souvent, les entreprises ont pris du retard sur le planning annoncé initialement. Il a donc fallu que les femmes de service, les Atsem ainsi que les enseignantes s'adaptent jusque la dernière semaine pour pouvoir, malgré tout, rendre l'école aux enfants dans un très bon état. Qu'elles soient ici remerciées ainsi que les agents techniques qui ont, en début et fin d'été, activement participé au déménagement/emménagement des locaux.

A l'extérieur de l'école :

- les barrières qui avaient été placées dans le cadre du plan vigipirate ont été avantageusement remplacées par des **gabions** (photo 2). Ces structures métalliques emplies de galets sont (*malheureusement*) devenues très à la mode pour sécuriser les lieux publics. **Nous rappelons d'ailleurs que le stationnement comme l'arrêt sont interdits devant les gabions.**
- Un banc a également été rajouté ainsi qu'une poubelle qui sert également de cendrier (photo 3).



Photo 1 - Ascenseur



Photo 2 - Gabions



Photo 3 - Banc et cendrier

LE MARCHÉ DE BEAUMONT

Tous les Jeudis depuis maintenant deux ans, le marché bat son plein place Clément Ader entre 16 h et 19 h. Situé dans la halle et sur le boulodrome, il est plutôt bien fourni, pour un village comme Beaumont.

POUR RAPPEL, LES EXPOSANTS SONT :

DAMIEN,

le producteur de légumes bio (*exploite une terre à Beaumont, une autre à Mauzac*),

ALEXANDRE,

producteur de viande bovine originaire d'Esperce,



VINCENT, de la «ferme de Joulieu»

propose ses volailles issues de son élevage limitrophe de notre commune.

DIDIER

le fromager, aidé d'Elisabeth, vient de Mauzac en voisin,

ALAIN,

propose une large variété de fruits et légumes,

JÉRÔME,

le boucher qui nous vient de Castres,

CHAU-CHINH (*ou ses filles, c'est selon*),

le traiteur de plats asiatiques, qui vient de Portet,

BENDEHIBA,

spécialisé dans les fruits secs et confits ainsi que les pâtisseries orientales, nous arrive de Ramonville,

MARTINE et ses nombreux plats préparés et enfin, le dernier venu, **MARC**, le poissonnier.

À JEUDI

SOUS LA HALLE !

PASS'DÉCOUVERTE "VOYAGE SCOLAIRE"

L'école «**Lucie AUBRAC**» de Beaumont organise un séjour en classe découverte du **26 au 29 mars 2019**.

Afin de permettre à un maximum d'élèves de participer à ce séjour et de réduire la part restant aux familles les plus modestes, le CCAS, en collaboration avec la mairie de Beaumont-sur-lèze, participe financièrement à cette activité pédagogique.



RECENSEMENT 2018 "RÉSULTAT"

Suite au recensement dont nous vous parlions dans le dernier Écho, l'Insee vient de nous faire parvenir les chiffres officiels.



Au 1er Janvier 2019, la population de Beaumont s'élève donc à **1 591 personnes**, dont **1 557 habitants permanents** et **34 personnes faisant partie de la "population comptée à part"** (ce terme recouvre par exemple les étudiants encore domiciliés chez leurs parents et les personnes en maison de retraite).

ÉTAT CIVIL - JUIN 2018 À JANVIER 2019

Ils ont vu le jour...

Morgan BOSC (21/07/18), Anna TEI (20/08/18), Lola MIQUEL CAYUALA (21/08/18), Mylan GUIGNARD (23/08/18), Andréa PIZZUTI (13/09/18), Luna HERBIN FOUILLET (28/10/18), Romy PECHARMAN (18/11/18), Candice GALETTE CARRIÈRE (20/11/2018), Ethan GUYONNET (10/12/18), Gayann COMBE (17/12/18), Paolo ADROIT (28/12/18).

Bienvenue à ces nouveaux Beaumontais.

Ils se sont dit OUI ...

Marie-Claude PICCCA & Gilbert CANAL (30/06/18), Élodie FREZARD et Frédéric LAURENT (28/07/18), Fabienne DESJARDIN & Michel ROUQUIER (15/09/18), Myriam BOY & Mathieu GAI (22/09/18), Soumia REBAÏ & Dominique DEMBLANS (15/12/18).

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

Ils nous ont quitté ...

Charles BERGÉ (22/06/18), Raymond JURADO (17/07/18), François BÉNECH (14/08/18), Serge BLANCHARD (21/08/18), Jacqueline GOURON née BOY (5/09/18), Tatiana Vassilievna BABASHKIN née KAINOVA (10/09/18), Théophile RÉAL (3/10/18), Armand REILHES (16/12/18).

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles.

ASSOCIATION VINILÈZE

Prix des adhésions 2018 : étudiant 5 €, individuelle 10 €, couple 15 €

Le bureau 2018 :

Frédéric CARILLO (président) - Thierry ANIZAN (secrétaire)
Richard NIVET (trésorier) - Éric et Antony DELPORTE (régisseurs)

**Pour tout renseignement, contactez Thierry au 06.14.20.07.19
ou vinileze@gmail.com**



RESTRICTION

Du fait de la présence d'alcool, les mineurs, même accompagnés, ne sont pas acceptés dans les manifestations organisées par Vinilèze.

Vous partagez comme nous un certain art de vivre et le goût des bonnes choses, notamment le vin ... faites-vous coopter par un adhérent pour rejoindre l'association «Vinilèze».

Cette association a pour objets : le partage de la passion du vin, la visite de caves et de domaines, l'organisation de dégustations privées et de salons.

NOS PRÉVISIONS 2019 :

- JANVIER** Assemblée générale de Vinilèze
- FÉVRIER** Découverte des vins de Loire avec œnologue
- AVRIL** Découverte des vins de Loire (suite) avec œnologue
- JUIN** Soirée ViniRock (auberge espagnole et concert rock)
- SEPTEMBRE** Vendanges et dégustation domaine de Ribonnet (Comté Tolosan)
- NOVEMBRE** Dégustation vigneron (à définir)

JUDO : NOUVELLE SAISON NOUVELLE SALLE !

La saison 2018-2019 a bien débuté au nouveau dojo. En effet, depuis la rentrée de septembre, les cours de judo ont lieu dans l'ancienne salle de l'ALAE jouxtant l'école de Beaumont. **Le club remercie la Municipalité pour la mise à disposition de cette nouvelle salle entièrement équipée et sécurisée.**

La vie du club s'articule autour des cours de judo, des compétitions amicales et compétitions officielles et de soirées récréatives.

Pendant les vacances de la Toussaint, quelques judokas du club ont participé au stage de judo à La Fouillade (Aveyron).

Au menu, endurance, footing, randonnée, escalade, canoé kayak et bien sûr judo. 6 jours d'efforts dans la joie et la gaîté pour les 35 stagiaires issus de clubs toulousains et de sa banlieue.



En ces périodes de fêtes, les judokas, leurs parents et les membres du bureau se sont retrouvés le 19 décembre à la salle des Arcades de Beaumont-sur-Lèze autour du sapin de Noël pour échanger les premiers cadeaux sous l'œil attentif du **Président Grégory DRU**, pendant que les parents se sont restaurés

autour d'une auberge espagnole.

Nous adressons à tous les judokas et leurs familles nos meilleurs vœux sportifs pour 2019.

CENTRE FRANCAIS DE SECOURS SECTION LÈZE ARIÈGE GARONNE



Le Centre Français de Secourisme - section Leze Ariège Garonne a vécu une année faste. En effet, depuis le début de l'année, une formation PSC1 a été organisée en moyenne chaque mois et une dizaine de secouristes ont été recrutés.

Nous sommes fiers de plus de cinquante membres ce qui nous permet de voir l'avenir sereinement et de pouvoir maintenir le rythme de la demande des postes de secours, d'aide à la population, de formations en PSC1, SST, Gestes Qui Sauvent, etc.. De plus en plus de mairies, de Cintegabelle à Pins-Justaret et du Vernet à Muret, font appel à nos services.

L'année s'est terminée en apothéose puisque la mairie de Toulouse a fait appel à nous pour la fameuse grande parade, pendant 3 jours, des Grandes Machines.

Avec une ambiance et une bonne osmose entre tous les membres, vous seriez peut être intéressés à aider autrui, à vous intéresser à divers spectacles, **venez grossir nos rangs**, faites vous plaisir, nous vous accueillerons et vous ferons passer les diplômes supérieurs gratuitement et pourrions évoluer ensemble.

POUR CE FAIRE VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE :
au 07 69 86 22 40

(notre nouveau numéro de permanence)



**2019
BEAUM' O CŒUR CONTINUE !**

En 2018, notre nouveau bureau a réussi à maintenir nos projets culturels :

- Concert "Ame sereine" à la Chapelle St Pierre,
- Concert "Un air de Zic" au Petit Jardin après la Fête des Associations,
- deux pièces de théâtre en novembre et décembre "Le syndrome du poisson rouge" et "le repas des fauves" **cette dernière pièce a été programmée au profit du Téléthon.**

Il ne nous a pas été possible, en 2018, vu notre faible effectif, d'organiser le marché de Noël.

En cette année 2019, nos projets ne sont pas encore finalisés mais nous aimerions continuer à vous proposer du théâtre... à la chapelle St Pierre, de la musique ainsi que de la chanson réaliste et Toulousaine et des contes... Occitans .

Et si certains d'entre vous nous rejoignent après l'assemblée générale pourquoi pas un marché solidaire ou un marché de producteurs "très" locaux au moment de la Fête des Associations par exemple. Nous avons besoin de votre soutien et de votre participation pour que votre association continue à vivre.

Meilleurs vœux aux adhérents et à tous les Beaumontais !

Régine Cazalens (présidente) - Contact : beaumcoeur@gmail.com

MUSICA-LÈZE FÊTE SES 20 ANS !



À cette occasion, l'association organise une soirée spectacle spéciale où la chanson française sera mise à l'honneur, accompagnée d'un repas créole et de surprises à gogo. **Ambiance festive garantie !**

Venez nombreux le Samedi 25 mai 2019
Salle des Fêtes de Montaut
 N'oubliez pas de réserver au 06.32.86.71.93
 (impératif)

Une autre date est à retenir :

Samedi 15 juin 2019 (abri champêtre)
 pour les Auditions de fin d'année,

Pour plus d'informations, contactez Musica-Lèze :
www.musicalèze.com ou visitez notre page Facebook Musica Lèze Asso

CIMETIÈRE DES ANIMAUX «MAURICE MASSONNIER»



Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h
et tous les jours fériés (sauf Noël, Jour de l'An et 1er mai)

Le cimetière créé par Maurice MASSONNIER en 1968 a été repris en Association en 1991 au décès de ce dernier. Depuis cette date, il est géré par les membres du bureau et par son **Président Michel CABOCHE**.

L'année 2018 a été particulièrement importante pour le Cimetière des Animaux «Maurice Massonnier» de Beaumont-sur-Lèze. En effet, en complément des activités traditionnelles du Cimetière (enterrements) et de l'accueil de nouveaux adhérents, nous avons organisé, les 22 et 23 septembre 2018, le **Cinquantième Anniversaire de notre existence (1968-2018)**. Cette manifestation a été une vraie réussite, en partie grâce à une météo remarquable.

Le cimetière avait été préalablement entièrement nettoyé et mis en valeur par notre salarié aidé par plusieurs adhérents.

Samedi 23 : environ 50 visiteurs se sont déplacés appréciant un petit buffet au cimetière.

Dimanche 24 : un repas paëlla à l'abri champêtre a réuni 100 personnes avec la présence de Pascal BAYONI, notre Maire.

Le tout, parfaitement **organisé par Véronique ANDREU**, notre Secrétaire, aidée des membres du Bureau et de **Monsieur ABRIBAT pour un fond sonore musical**. Une petite tombola fut organisée pour agrémenter le repas. Tous les invités ont apprécié cet événement et ont souhaité longue vie à notre Cimetière. **En avril 2018, Mme Brigitte Bardot a accepté de devenir la marraine de notre association et nous en sommes très heureux.**

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association se tiendra le 10 mars 2019 à la Salle des Arcades à 15h.

1384, Chemin du Buherlé
 31870 Beaumont-sur-Lèze
 tél. : 05.61.08.77.16

Site : www.cimetieredesanimaux.fr

Mail : cimetieredesanimaux.beaumont@gmail.com

POUR MARINA, ILS ONT ATTEINT LE SOMMET !



Le 21 septembre 2018, trois amis, Cédric (Beaumontais), Sylvain et Thomas, ont réalisé l'ascension du toit de l'Europe : le Mont Elbrouz (5642m), situé dans le Caucase russe.

Avant leur départ, les trois amis ont décidé d'associer à la joie de leur voyage un défi supplémentaire en créant une cagnotte solidaire sur le site www.leetchi.com.

Le but ? vendre les mètres de leur ascension (1m=1euro) au profit d'une association. Nous les remercions profondément d'avoir choisi l'association «Marina vers l'Autonomie».

Les derniers mètres de leur ascension furent très difficiles pour chacun d'eux mais, en plus de leur motivation personnelle, l'engagement pris envers Marina les a aidé à se surpasser pour atteindre le sommet du toit de l'Europe avec beaucoup d'émotion et de joie.

Nous remercions Cédric, Thomas et Sylvain de cette belle action qui a permis de reverser l'intégralité des fonds recueillis à l'association «Marina vers l'Autonomie».

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

Avec L'école Buissonnière venez apprendre en vous amusant. Nous vous proposons des ateliers qui s'adressent à tous :

- «L'english club» pour les enfants, pour les ados et pour les adultes,
- Des cours et des stages de dessin pour les adultes et pour les enfants,
- Des cours et des stages de couture pour les enfants, les ados et les adultes,
- Une initiation au petit bricolage du quotidien pour les adultes,
- Des ateliers mémoire en partenariat avec l'amicale des bords de lèze,

Plusieurs formules au choix, cours hebdomadaires, stages ponctuels, stages à thèmes d'une demi-journée... Tous les ateliers ont lieu dans la salle de l'ALGECO près de l'école.

Pour vous renseigner, n'hésitez pas à contacter :

Martine (présidente association) : 06 17 43 55 93

Julie (anglais) : 06 81 20 90 30

Elisabeth (arts plastiques) : 06 10 13 81 23

Neige (couture) : 06 77 91 83 35

T.C.B. UN DÉBUT D'ANNÉE SPORTIVE RICHE EN COMPÉTITIONS

Les finales de la 32^e édition du tournoi Adultes se sont déroulées le **9 septembre** sous un beau soleil.

La remise des prix (photo ci-dessus) a été l'occasion de remercier :

- les joueurs pour leur participation,
- les clubs voisins qui nous ont prêté leurs installations pour finir dans les temps (*Saint Sulpice, Muret, Auterive*),
- les sponsors qui nous permettent de doter les joueurs de nombreux lots

et surtout les bénévoles du club qui se sont relayés pendant 15 jours pour assurer les permanences.



Ce sont 150 matchs environ qui se sont joués sur les terrains de tennis Beaumontais !

Le repas Moules-frites a cette année encore fait l'unanimité. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Félicitations à l'équipe Hommes + de 35 ans, qui dans le championnat régional AG2R est sortie 1^{ère} de sa poule et monte pour la saison

2019/2020 en Régionale 2.

L'année 2019 au TCB :

- **19 janvier** : repas de Noël et après-midi Laser game pour les enfants de l'école de tennis,
- **Février** : stage,
- **Mars** : sortie Padel et double parents-enfants,
- **Vacances de Pâques (avril)** : ASPET
- **Date à déterminer pour bien d'autres animations ou compétitions** : TMC, jeu et match, GALAXIE, challenge Beaumont, challenge Touquet, Tro'Fémina, etc...

YOGA IYENGAR À BEAUMONT

Depuis 4 ans, l'association Yoga Espace propose, sous la direction bienveillante de Dominique Noyes, notre professeure, une heure et demie de **YOGA IYENGAR** (Il s'agit d'une école de yoga mise au point par BKS Iyengar, aujourd'hui âgé de 93 ans. Cette méthode qui demande une très grande concentration, est fondée sur la précision et l'intensité. Elle met l'accent sur les alignements, les étirements et les extensions).



Venez nous rejoindre
tous les mardis de 19h30 à 21h00
aux anciennes écoles.

Avec cette pratique douce, intense et reconstructive, ce rendez-vous hebdomadaire est apprécié de tous nos adhérents.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : yoga.espace.beaumont@gmail.com

LA GAZETTE DES NÉNETTES DE LA GYM



Un échantillon de bonne humeur pendant un cours de renfo du Lundi soir avec Salom

Elles peuvent être fières les créatrices qui ont en 1978 donné naissance au Club de Gymnastique Volontaire de Beaumont sur Lèze : **40 ans et la force est toujours avec nous !**

A noter qu'une poignée de fidèles irréductibles sont licenciées à la GV depuis la création et n'ont pas pris une ride.

L'effectif est encore en hausse cette année : 46 adhérentes.

Sous la houlette de Salomé (animatrice sportive FFEPGV -en médaillon-), 28 filles se déchainent sur les cours de renforcement musculaire, Aérodance et Cardioboxing.

Christiane (animatrice sportive FFEPGV) veille toujours sur ses 18 séniors dont la doyenne Marie Jeanne fête en décembre ses 94 printemps !

Inscriptions et renseignements : 06 18 22 52 85
Salle des Anciennes Écoles.

Cours adultes : lundi et mercredi de 20 h 30 à 21 h 30

Cours séniors : lundi de 9 h 30 à 10 h 00

AAPPMA DE LA VALLÉE DE LA LÈZE

L' AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) de la Vallée de la Lèze vous informe.

" Les cartes de pêche 2019 n'ont pas augmenté, elles sont en vente :

- soit en ligne sur le site www.cartedepeche.fr
- soit chez notre dépositaire à l'épicerie "Au petit bonheur des Beaumontais" près de l'église.

À l'occasion de l'ouverture, le **samedi 9 mars**, ainsi que pour un concours de pêche, le **samedi 27 avril**, un lâcher de truites aura lieu sur le parcours de pêche chemin de Marchande à Beaumont.

Pour nous contacter :

Port. : 06 81 36 30 35 -

Courriel : aappmadelavalleedelaleze@orange.fr

Site internet : aappmadelavalleedelaleze.webnode.fr

BEAUM'LES MÔMES

Notre association située à Beaumont-sur-Lèze a pour but de réunir les assistantes maternelles qui travaillent en milieu rural et ainsi éviter l'isolement et de venir en aide aux parents employeurs pour les accompagner dans leurs démarches.

Beaum'les Mômes est une association qui a pour vocation de regrouper les assistantes maternelles. C'est parce qu'elles partagent les mêmes intérêts que les adhérentes de l'association se rassemblent. De plus, la structure associative permet d'organiser différents événements, qui sont autant de moyens de partager notre métier et de l'améliorer. Chaque année, nous organisons des rencontres, des sorties et des réunions d'information à la demande des assistantes maternelles et des parents employeurs.

FAMILLE EN RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC NOUS.

Nous restons à votre écoute du lundi au vendredi :

Andrée MONNA 05 61 08 45 58 ou 06 22 26 32 43-babeth.monna@wanadoo.fr

Laurence SOLER 05 61 08 18 56 ou 06 10 74 46 66-patlaumonax@orange.fr

MAM Lagardelle 06 10 74 46 66

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE RESSEGAYRE (PRONONCER LE RÉSSÉGAÏRE)

Situé aux confins de la commune à l'intersection du chemin de Cousturet qui passe devant l'abri champêtre et du chemin d'Espinaouet, le nom de ce chemin vient du mot scieur ou plus précisément rescieur.

Le métier de rescieur est aussi appelé scieur de long.



Cela consistait à débiter les troncs d'arbre en planches, les scieurs de long œuvraient par paire : le Chevrier était monté sur le tronc lui-même posé sur la chèvre tandis que le Renard ou Renardier, son compère, tirait la scie.

Dans des temps plus reculés où les transports n'étaient pas aussi développés que de nos jours, les matériaux locaux étaient beaucoup plus utilisés. Ici c'est le bois.

On trouvait donc un scieur qui recoupait les planches qui allaient servir à la construction d'habitations ou de hangars.

A noter au passage que le mot "**borde**" que l'on retrouve dans la région (*les Bordes sur Arize*) désignait une planche qui servait à la construction.

Ce mot s'est exporté en Angleterre et nous revient tant et si bien qu'on le retrouve dans des noms d'objets (*black board = tableau noir de nos écoles, skate board = planche à roulettes*).



CALENDRIER 2019

JANVIER							FEVRIER							MARS							AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13		8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
14	15	16	17	18	19	20	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
28	29	30	31				29	30	31					29	30	31					29	30					

MAI							JUN							JUILLET							AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30	31					29	30	31					29	30	31				

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30						29	30	31					29	30						29	30	31				

■ JOURS FÉRIÉS

POUR PLUS D'INFORMATIONS, NOUS VOUS INVITONS À VOUS RENDRE :
sur le site de Beaumont-sur-Lèze : www.beaumont-sur-leze.net ou sur Facebook : Mairie Beaumont sur lèze